



Des mairies à reconquérir, futurs lieux de résistance à la politique de M. Sarkozy!

Sommaire

- ✓ Pour une Contribution Municipale à la sécurisation d'emploi et de formationpage 2
- ✓ Élections municipales et cantonales:1200 € par habitant d'aides publiques aux entreprisespage 3-4
- ✓ L'argent des collectivités territoriales Pour la justice et l'efficacité sociales.....page 5-6

POUR UNE CONTRIBUTION MUNICIPALE
A LA SÉCURISATION D'EMPLOI ET DE FORMATION

Jean Louis Cailloux (extraits)

À l'approche des élections municipales et cantonales, nous pourrions proposer des éléments de programmes pour faire avancer une sécurisation effective de l'emploi et de la formation au plan municipal.

Ce travail d'examen ne peut se lire qu'en liaison avec le texte soumis au débat national (1).

Il s'agit d'enrichir le projet municipal en incluant dans le concept de « démocratie participative » un volet articulant l'intervention des salariés et celle des populations des villes et de leurs élus sur l'emploi et la formation dans la gestion des entreprises ainsi que dans les instances territoriales délibérant sur ces enjeux. situées dans la ville.

Il s'agit de développer un échelon de base qui pourrait s'inscrire dans le projet de mise en place d'un futur service public de sécurisation de l'emploi et de la formation.

Cela concerne les projets d'activités des entreprises, la gestion des emplois, les mesures contre les licenciements et pour les formations et les reclassements. Avec un gros effort de coopération et de mutualisation des connaissances, des actions.

Il s'agit de dépasser le niveau de protestation et des déclarations de soutien aux luttes et de progresser pour :

a) **Aider à combattre l'irresponsabilité actuelle** qui conduit aux restructurations et aux délocalisations. Il s'agit donc de faire face bien en amont aux décisions prises généralement dans les cercles étroits d'actionnaires et qui viennent percuter la vie des salariés et des citoyens.

b) **Faire en sorte que l'emploi ne soit pas réduit à une variable d'ajustement** au nom de la modernisation, les nouvelles technologies servant, avant tout, à faire rendre le maximum de valeur aux actionnaires.

c) **Agir pour une mobilité de promotion des travailleurs**, avec des formations longues et des rotations emploi formation pour des réponses d'efficacité sociale aux défis des nouvelles technologies et de la mondialisation.

d) **Mettre en place une maîtrise populaire, personnelle et collective**, des évolutions de l'emploi et des qualifications sur les territoires.

La première idée est de faire en sorte que les municipalités développent une action convergente avec les comités d'entreprise, les délégués du personnel,

Il convient d'agir pour que ceux-ci puissent disposer de pouvoirs d'intervention élargis afin qu'avec les élus locaux, ils interviennent " à froid ", anticipent et transforment le contenu patronal des gestions prévisionnelles des entreprises pour les faire converger vers la réalisation d'objectifs chiffrés d'emplois et de formations.

Il s'agit aussi d'organiser dans les territoires les recensements de besoins d'emplois et de formation, de mettre en œuvre les actions visant à y répondre avec les engagements contraignants pour les entreprises.

Il s'agit d'appuyer localement par l'action et l'expérimentation, l'idée d'une transformation radicale, opposant à l'insécurité fondamentale du marché du travail, de nos jours exacerbée, une sécurité des emplois et des activités professionnelles.

1/ MISE EN PLACE D'UN CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL LOCAL POUR LA SÉCURITÉ D'EMPLOI ET DE FORMATION. (CESLSEF)

Certaines municipalités ne partiront pas de rien. Il existe des maisons de l'emploi et de formation, des cités des métiers, des pépinières d'entreprises, etc

La proposition faite ci-dessous ne les contredit pas, mais est d'une autre nature.



ÉLECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES.

1200 € PAR HABITANT D'AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES :
STOP AU GÂCHIS. PRIORITÉ À L'EMPLOI, LA FORMATION ET LES SALAIRES

Alain Morin (extraits)

Les élections du printemps vont se dérouler dans un contexte de montée des difficultés liées à la profondeur de la crise et aux effets des « réformes » régressives passées et en cours.

La France est confrontée au retour de l'inflation qui ronge le pouvoir d'achat, à la baisse des créations d'emploi et à sa précarisation, à la crise bancaire et financière qui rend le crédit plus cher et plus rare pour les entreprises, au déficit extérieur massif, aux comptes sociaux dans le rouge.

Dans le même temps, le patronat et le pouvoir mettent en place des « réformes » de régression comme la flexisécurité à l'opposé des objectifs convergents de la sécurité sociale professionnelle prônée par la CGT ou de la sécurité d'emploi ou de formation préconisée par le PCF.

Dans ces conditions, l'utilité du vote communiste aux élections cantonales ou pour les listes soutenues par le PCF aux municipales sera reconnue et renforcée **si la campagne des candidats traite avec pertinence et des propositions concrètes la question centrale et transversale de l'emploi, sa promotion, sa sécurisation et son financement.**

À la racine des difficultés majeures vécues par la population **il y a la question de l'emploi.**

L'inexistence de réels pouvoirs d'intervention des salariés et de leurs représentants dans les institutions de décision, le musellement des pouvoirs des collectivités territoriales par un étatsisme prédominant sont causes des limites, des contradictions des dispositifs d'aide aux entreprises du fait des logiques dominantes, du manque de cohérence, des insuffisances de leur contrôle et de leur évaluation.

Les collectivités territoriales sont cantonnées à l'accompagnement des décisions des grands groupes qui les soumettent à une violente concurrence et au chantage permanent !

Elles sont en difficulté pour promouvoir de nouveaux outils efficaces pour responsabiliser les entreprises et les inciter à une gestion visant l'efficacité sociale et territoriale.

Les collectivités territoriales doivent s'émanciper de ces dominations en s'appuyant sur les populations et les salariés. Les régions, départements, communes, dirigées par la gauche pourraient être à l'initiative pour révolutionner le système actuel avec une confrontation de propositions débouchant sur des expérimentations. Les élections prochaines sont l'occasion de ce débat.

En premier lieu, il faut mettre en cause l'ensemble du système d'aide.

□ **1100 € par habitant : le prix à payer pour « assister » le patronat**, soit 65 milliards d'euros qui comprend les subventions, les dépenses fiscales et les exonérations.

Les fonds consacrés à ces interventions sont supérieurs au budget de l'éducation nationale ou aux déficits publics.

□ **«il y a trop d'aides, et aussi pas assez - trop d'aides redondantes, concurrentes ou inefficaces, mais pas assez d'aides correctement dimensionnées à leur objectif Il faut comprendre et admettre ce « mal d'aides »... Le mode de régulation actuelle est trop juridique et trop centralisé.** » le paradoxe relevé par la mission d'audit :

Sur les 65 milliards d'euros d'aides, 57 milliards correspondent à des dépenses ou des manques à gagner de l'État, mais seulement 6 milliards pour l'ensemble des collectivités territoriales.

□ **Un système institutionnel sous domination étatique :**

Comme le souligne la Cour des Comptes, **« (...) l'État, acteur majeur de l'intervention économique, contribue, (...) à accentuer le foisonnement institutionnel et à rendre encore moins lisibles les dispositifs locaux d'aide au développement économique. »**

De leur côté les collectivités territoriales ne cessent d'accroître leur contribution aux entreprises avec une spécialisation entre elles : aux régions, le développement des entreprises. Aux départements, l'accompagnement des entreprises, l'immobilier d'entreprise. Aux communes et communautés de communes

l'aménagement des terrains et la réalisation de bâtiments d'accueil des entreprises. Aux communautés d'agglomération, l'animation de réseaux, la création d'entreprises, l'emploi et la formation, le tourisme et la prospection d'entreprises...

La Cour des comptes estime que « **la valeur ajoutée générale d'un tel maillage n'est pas établie** »... et que cela « **contribue à l'opacité des dispositifs d'aides au développement économique** ».

(...)

□ **La politique d'aide aux entreprises de l'État, clarifier les objectifs, le ciblage, les instruments d'intervention**

La forme la plus traditionnelle d'aide – la subvention – apparaît comme une modalité secondaire (11%) d'attribution des aides aux entreprises. Les formes les plus utilisées sont aussi les moins visibles : **baisse des charges sociales et aides fiscales (pour plus de 50%)**.

Les instruments à fort effet de levier représentent un volume négligeable, ce qui n'est pas du meilleur impact. « Les crédits bonifiés instruments à fort effet de levier sont, sous la pression des banques, totalement négligés.

□ **L'exigence d'une conversion massive de fonds publics dans un fonds national pour l'emploi et la formation**

C'est ce que propose notre projet de SEF : « la prise en charge de tout ou partie des intérêts des emprunts contractés par une entreprise et destinée à des investissements d'intérêt national générant des créations d'emplois durables ou au financement d'actions de formation professionnelle qualifiante ayant pour objectif de transformer structurellement le niveau de qualification du personnel. Il opère au niveau national et aussi au niveau régional par des dotations aux Fonds régionaux et des opérations conjointes avec ces Fonds. »

□ **Les aides des collectivités territoriales aux entreprises**

Selon la Cour, la multitude d'aides et d'acteurs rend extrêmement complexe la gestion de ce système. Il existe une trop grande diversité des procédures d'évaluation et une absence de dispositif général institutionnalisé. C'est préjudiciable...

La cour constate que les dispositifs d'évaluation sont inadaptés, trop partiels et de faible portée.

Les évaluations ont un contenu insuffisant. Le suivi des aides est insuffisant.

En effet un système efficace supposerait la mise en place de procédures de contrôle adaptées et des mesures de remboursement des fonds indûment reçus.

La Cour des Comptes constate surtout qu'il y a peu d'effets significatifs liés aux aides qu'il s'agisse de création d'entreprises ou d'emploi durable.

De même Nadine Levratto, chargée de recherche au CNRS, explique que le système actuel des aides « **aboutit à un surnombre d'entreprises microlocales, presque totalement exonérées du paiement des cotisations sociales, or cette stratégie fiscale est contre performante d'un point de vue économique...** » À l'opposé de ces orientations elle estime qu'il faudrait plutôt concentrer et réorienter l'aide publique vers « **l'embauche de salariés et l'investissement pour corriger cette situation. Sinon, les coûts économiques et sociaux de la stratégie actuelle risquent de se révéler lourds et durables** ».

□ La campagne des élections municipales et cantonales, pourrait permettre de mettre en avant des propositions favorisant une désétatisation, une véritable coordination régionale et une simplification du système, notamment par le remplacement d'une multitude de dispositifs inefficaces par la création de Fonds régionaux pour l'emploi et la formation.

□ Les collectivités locales pourraient s'appuyer sur ces Fonds qui seraient mis en place par les régions. Leur mission serait d'abaisser les taux d'intérêt des crédits à long terme aux investissements matériels et de recherche d'autant plus que seraient programmés des emplois et des formations rémunérées.

□ Des élus représentant les bassins d'emploi ainsi que les représentants des organisations syndicales, les associations de chômeurs, participeraient à la gestion de ce fonds.

□ Le Fonds régional pourrait être saisi par les comités d'entreprise (ou délégués du personnel) des entreprises candidates à une intervention du Fonds.

□ Par ailleurs, un pôle public serait institué. Sa mission serait de favoriser le développement économique national et l'emploi par l'accession de ses membres au moyen :

-- des prises en charge de taux d'intérêt pour les investissements matériels et de recherche dans la mesure où ils programment de l'emploi et de la formation,

-- l'attribution de prêts visant au financement d'investissements créateurs d'emplois, avec une modernisation d'efficacité sociale,

-- la prise de participation à long terme dans des sociétés dont les choix stratégiques correspondent aux objectifs mentionnés ci-dessus.



L'ARGENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES: POUR LA JUSTICE ET L'EFFICACITÉ SOCIALES

Yves Dimicoli, Alain Morin (extraits)

A quoi doit servir l'argent des collectivités publiques locales ? Aider la croissance des profits et des gâchis financiers des grands groupes, des marges bancaires, de la spéculation ou, répondre aux besoins sociaux et culturels de développement sur tous les territoires en coopération avec une intervention très accrue des salariés et des citoyens des élus, sur son utilisation ?

Ces collectivités ont dépensé au total 210 milliards d'euros en 2007. C'est l'équivalent d'un trimestre entier de consommation nationale des ménages en France !

Mais, si l'investissement progresse, une part croissante de cette dépense sert à essayer de corriger les dégâts sociaux engendrés par les choix financiers des groupes, avec, entre autres, le RMI et le RMA.

Les grandes sociétés exercent le chantage à la délocalisation sur les élus pour obtenir des exonérations massives de taxe professionnelle, le seul impôt responsabilisant les entreprises sur les territoires. Cela sans aucune obligation chiffrée et contrôlable en matière d'emplois, de formation, de progrès, pour les salariés et les populations, des richesses réelles produites.

Les collectivités sont mises violemment en concurrence (...)

Simultanément, au nom de la « compétitivité » nationale, des réformes réactionnaires successives de la taxe professionnelle ont conduit à faire reculer son poids dans les recettes d'impôt direct des collectivités avec, en contrepoint, une augmentation de la pression sur les familles....

□ *Ainsi, si en 2002 le produit voté de taxe professionnelle représentait 44,7% du produit total des impôts directs locaux, il n'en représentait plus que 43,9% en 2006. Simultanément, la compensation accordée par l'État aux collectivités amenées pour ces exonérations de T.P. est passée d'un montant égal à 48,6% des recettes totales de T.P. en 2002 à 40% seulement en 2006.*

En plus, l'État se décharge massivement de ses responsabilités sur leur dos, au nom de la « décentralisation ». C'est, pour mieux se

plier aux exigences des marchés financiers et aux injonctions de la BCE et de Bruxelles avec le pacte de stabilité. Ces « transferts de compétences », ne s'accompagnent pas d'un transfert de ressources suffisantes et suffisamment dynamiques.

Au total, et malgré des hausses d'impôts directs sur les familles, les dépenses augmentent plus vite que les recettes, creusant les déficits: 17,61 milliards d'euros en 2007 contre 16,26 milliards d'euros en 2006 (+8,3%) et 15,10 milliards d'euros en 2005 (+7,7%).

Du coup, les collectivités sont amenées emprunter de plus en plus aux banques et sur les marchés financiers. En 2007, cela leur a coûté pour plus de 4,2 milliards d'euros en charges d'intérêt, contre 3,86 milliards d'euros en 2006 (+10%) et 3,56 milliards d'euros en 2005 (+8,4%).

La progression des dotations de l'État (dont l'importante dotation globale de fonctionnement) est limitée à la stricte hausse des prix prévue cette année : 1,6%. C'est la croissance zéro en volume !

Au total, il y a une véritable tentative d'étranglement des collectivités pour les obliger à :

- rationner les dépenses publiques sociales, malgré le saccage encouragé des territoires par les entreprises et les banques,
- se livrer une concurrence ravageuse afin d'attirer les entreprises
- se regrouper derrière une collectivité dominante dans des communautés urbaines ou d'agglomération, non pas tant pour coopérer mais pour faciliter l'écroulement des ressources humaines et financières sur les territoires par les groupes et leurs sous-traitants.

LES SALARIES ET LEURS FAMILLES ONT BESOIN D'ELUS COMMUNISTES POUR LES AIDER A INTERVENIR SUR L'UTILISATION DE L'ARGENT DANS NOS REGIONS. CEUX-CI AGIRONT AVEC VOUS POUR :

1) Imposer des moratoires sur les suppressions d'emplois, restructurations et délocalisations :

Il s'agira d'obtenir des préfets qu'ils suspendent toutes ces opérations et permettent aux comités d'entreprises et délégués du personnel de faire valoir d'autres propositions...

2) Obtenir la création de Fonds régionaux de sécurisation de l'emploi et de la formation :

A l'appui des luttes de terrain, il s'agira d'obtenir la création de « *Fonds régionaux de sécurisation de l'emploi et de la formation* », alimentés pour commencer, par une réorientation d'une partie des crédits d'action économique des Régions. Ce serait autant de bases pour un futur « *Fonds national de sécurisation de l'emploi et de la formation* ». Celui-ci utiliserait les 27 milliards d'€ alloué par l'État pour les exonérations de cotisations sociales pour baisser de façon sélective le taux d'intérêt du crédit pour les investissements des entreprises en fonction des créations d'emplois et de la formation mise en oeuvre.

3) Faire se réunir des conférences financières régionales :

A partir d'une évaluation citoyenne des besoins d'emploi et de formation,... les élus communistes agiront avec vous pour obtenir la création de conférences avec tous les acteurs concernés les institutions financières afin de concevoir les montages financiers nécessaires à la réalisation d'objectifs chiffrés d'emplois et de formations.

4) Pour une réforme d'efficacité sociale de la taxe professionnelle :

Elle pourrait devenir un véritable impôt assis sur les actifs matériels et financiers de l'entreprise. Nous proposons d'introduire les actifs financiers des entreprises, banques, assurances, grande distribution, dans la base taxable, moyennant une mise à contribution de 0,5 %. Il s'agit surtout, de dissuader les investissements financiers et la spéculation et d'accroître le volume des ressources des entreprises allant à l'emploi...

5) Contrôler les aides publiques attribuées aux entreprises

Les entreprises bénéficient chaque année sous forme d'exonérations fiscales et sociales ou de subventions de 65 milliards d'euros soit 1100 € par habitant! c'est plus que le budget de l'Éducation nationale ou que ce qu'elles versent au titre de la taxe professionnelle et des impôts sur les bénéfices.

Depuis que la droite a abrogé, en 2002, la loi d'initiative communiste organisant leur contrôle et l'évaluation de leur efficacité, le patronat n'a plus de comptes à rendre à personne.

C'est pourquoi les candidats communistes proposent de mettre en place des instances démocratiques de proximité visant à contrôler et évaluer l'efficacité réelle de l'utilisation de ces fonds pour sécuriser et promouvoir l'emploi et la formation. Des représentants des salariés et des populations y siègeraient. Les salariés pourraient les saisir en cas d'irresponsabilité sociale de leur entreprise.

Elles disposeraient aussi de pouvoirs pour geler, voire faire rembourser, les aides publiques dès lors que les engagements pris ne seraient pas tenus.